

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE



PÔLE DE LA FEMME, DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Cheffe de pôle : Dr L Abaléa

Cadre sage-femme coordinatrice : Mme T Busigny

URGENCES PEDIATRIQUES

Médecin Responsable : Dr L Abaléa

Cadre de santé : Mme R. Héliès

Hôpital MORVAN 29609 BREST Cedex

Tél : 02 98 22 34 88 Fax : 02 98 22 39 15

N°Etablissement (Entité Juridique) : 290000017

N° Finess Morvan : 290000058

CONSEILS / IMMOBILISATION PAR UN PLÂTRE OU UNE KESIME

Un appareil d'immobilisation vient d'être posé à votre enfant sur décision d'un médecin des urgences. Le dossier de votre enfant est systématiquement revu par les chirurgiens orthopédistes pédiatres à la suite de votre passage aux urgences. Les conseils qui vous ont été donnés sont alors validés ou modifiés le cas échéant.

Brest, le 03/07/2024

GARDER LE MEMBRE IMMOBILISÉ SURELEVÉ

- Membre supérieur : coussin ou oreiller

- Membre inférieur : coussin (sous le pied), pieds du lit surélevés ou oreiller sous le membre.

Enfant : MARVAUD THEOPHILE, né le 04/10/2010, Poids : 55 Kg

RESPECTER LES PRESCRIPTIONS MÉDICAMENTEUSES

- Prendre les antalgiques prescrits

- Appliquer systématiquement les crèmes et/ou les onguents

Faire pratiquer par un(e) I.D.E :

- ✓ la réfection du ou des pansements
- Fréquence : 48h
- Durée : cicatrisation

- ✓ L'ablation des 13 fil(s) de suture dans 14j.

Signature : BLANDIN Maël

N° Adeli : 291029411

N° RPPS :



10002621307

CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE



PÔLE DE LA FEMME, DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Cheffe de pôle : Dr L Abaléa

Cadre sage-femme coordinatrice : Mme T Busigny

URGENCES PEDIATRIQUES

Médecin Responsable : Dr L Abaléa

Cadre de santé : Mme R. Héliès

Hôpital MORVAN 29609 BREST Cedex

Tél : 02 98 22 34 88 Fax : 02 98 22 39 15

N° Finess Morvan : 290000058

N°Etablissement (Entité Juridique) : 290000017

CONSEILS / IMMOBILISATION PAR UN PLATRE OU UNE RESINE

Un appareil d'immobilisation vient d'être posé à votre enfant sur décision d'un médecin des urgences. Le dossier de votre enfant est **systématiquement** revu par les **chirurgiens orthopédistes pédiatres** à la suite de votre passage aux Urgences. Les consignes qui vous ont été données sont alors **validées** ou **modifiées** le cas échéant.

GARDER LE MEMBRE IMMOBILISE SURELEVE

- Membre supérieur : écharpe ou oreiller
- Membre inférieur : tabouret (même à l'école), pieds du lit surélevés ou oreiller sous le membre.

RESPECTER LES PRESCRIPTIONS MEDICALES

- Prenez les antalgiques prescrits
- Mobilisez activement les orteils et / ou les doigts

CONSERVER L'IMMOBILISATION plâtrée ou en résine EN BON ETAT

- **Ne mouillez pas** l'immobilisation : *Faire la toilette au gant ou faire une douche en enveloppant le plâtre avec du film alimentaire, puis dans un sac plastique. Bien refermer ce dernier. En fin de douche, retirer délicatement la protection. Pas de bain en mer, ni de piscine.*
- **Évitez de le salir** (terre...) et évitez la plage à cause du sable.
- **Pour les bottes en plâtre ou en résine rigide, ne marchez pas** dessus sans l'avis d'un médecin.
- Pour les chevillères en résine souple (Soft Cast), il est au contraire primordial de marcher avec le dispositif en ayant mis des chaussures type basket.
- N'introduisez **pas d'objets dans le plâtre ou la résine** (crayons, aiguilles...). Si les démangeaisons persistent, parlez-en à votre médecin.

REVENEZ EN URGENCE SI :

- Sensation de serrement excessif
- Sensation de fourmillements, de troubles de la sensibilité, de paralysie du membre immobilisé
- Gonflement et / ou coloration violacée des doigts ou des orteils
- Augmentation de la douleur malgré les antalgiques

Pour la prise de RDV si nécessaire veuillez voir au dos SVP

